

PASSERELLE CANETA : PASSE D'ARMES À HENDAYE

Le projet est officiellement sur les rails et les travaux ne devraient pas tarder à être lancés pour cette passerelle qui vise à boucler la promenade le chemin de la baie... L'architecte des Bâtiments de France a donné son accord ainsi que les services de l'Etat. Une autorisation qui est assortie d'une révision du projet qui entraîne un surcoût pour le projet passant de 400 000 euros à 800 000 euros. Les associations de riverains et de défenseurs du patrimoine sont vent debout contre ce projet qui risque d'avoir un impact esthétique sur les monuments historiques que sont la villa de Pierre Loti et la villa Mauresque. Des recours sont actuellement en cours d'examen devant le tribunal administratif de Pau, en s'appuyant sur les modifications importantes qu'a subi le projet depuis son lancement. A quelques semaines des premiers travaux, le bras de fer est entamé entre les deux parties dans un débat qui s'annonce pour le moins musclé !

■ EDMOND DANTÈS

K. Ecenarro : « rien ne justifie la remise en cause de la procédure »

Kotte Ecenarro, maire d'Hendaye, croit en son projet qui répond selon lui à la demande des usagers, notamment cyclistes pour achever un parcours littoral le long de la baie. En restant ferme, il entend faire valoir ses arguments juridiques pour permettre une inauguration courant 2021.

Commençons par le sujet qui a fait l'actualité. Le 25 septembre dernier, le conseil municipal a donné son accord pour solliciter des subventions pour permettre de boucler le projet de la passerelle de Caneta. Est-ce que vous pouvez expliquer les raisons qui ont fait que les prévisions initiales de 400 000 euros ne sont plus tenables ? En conseil municipal, on évoquait la somme de 800 000 euros...

L'estimation prévisionnelle était adaptée à un projet de base ne tenant compte ni des contraintes d'implantation (limite du périmètre Natura 2000 en rive du futur chantier) ni des prescriptions du Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine.

Pour permettre de boucler ce budget, votre première adjointe évoquait récemment la possibilité de solliciter le Conseil départemental et le Conseil régional, notamment sur la ligne budgétaire « développement économique ». Quels sont vos arguments pour convaincre de



Kotte Ecenarro, maire d'Hendaye. © DR

la portée économique de ce projet ? Le compte rendu du Conseil Municipal ne fait aucune référence au « développement économique » pour solliciter ces deux collectivités.

Dans le cas où les subventions ne seraient pas accordées, quelles sont vos idées de financement ? Vos contradicteurs annoncent déjà que ce sont « les Hendayais qui paieront ». Que leur répondez-vous ? La subvention principale reste attendue du POCTEFA au titre du projet européen Ederbidea. Les autres financeurs sont appelés en renfort pour optimiser les participations, notamment l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local. Je rappelle que le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité ce projet de passerelle ainsi que les demandes de subventions correspondantes.

L'autre actualité autour de la passerelle, c'est bien entendu les tra-

voux qui vont démarrer bientôt. Soulignons que vous avez obtenu l'agrément de la Direction des Territoires et de la Mer, ainsi que de l'architecte des Bâtiments de France. Vos prédécesseurs se heurtaient à leur refus. Quels sont les éléments de votre projet qui les ont convaincus ?

La première version ayant été éconduite, un travail de fond a été réalisé à la fois sur la procédure et sur le projet lui-même.

Plusieurs associations dont celle internationale des Amis de Pierre Loti ont en revanche maintenu leur opposition avec une motion de protestation envoyée au Ministère de la Culture et à la Présidence de la République. Des riverains ont également déposé deux recours devant le tribunal administratif. Comprenez-vous leurs inquiétudes et leur opposition ?

Chaque citoyen directement impliqué peut tenter de faire valoir ce

qu'il estime être ses droits auprès du tribunal compétent.

Est-ce que vous ne prenez pas un risque en lançant ces travaux alors que plane un doute quant à l'issue de ce recours administratif ? Maintenez-vous la date de lancement des travaux ?

Rien ne justifie à ce jour la remise en cause de la procédure de consultation des entreprises.

Venons-en au projet lui-même. Quel est le parti pris dans la réalisation de cette passerelle ? Pourquoi avoir privilégié cette solution pour assurer la continuité de la promenade du bord de la Bidassoa ? Quels sont les avantages par rapport aux solutions alternatives ?

Le dossier de permis d'aménager démontre que la solution terrestre n'est pas conforme à la réglementation sous divers aspects.

Dans les modifications demandées par l'architecte des Bâtiments de France, il y a eu la nécessité de réduire la largeur de la passerelle désormais fixée à 2 mètres et demi. L'une des demandes qui a présidé à l'élaboration de ce projet, est la volonté pour les cyclistes de bénéficier d'une continuité du parcours le long de la côte. Comment vont être conciliés les usages piétons, cyclistes et de loisir sur cette passerelle et comment garantir la sécurité ?

Il s'agira d'une zone de rencontre, c'est à dire un espace où chaque usager prend la mesure du respect des autres.



La tourelle de la villa Pierre Loti. © DR



Le projet de passerelle au niveau de la tour. © DR

HISTOIRE DE LA VILLA MAURESQUE

La villa Mauresque, construite par le comte de Polignac, sous Napoléon III, est surtout, pour les vieux Hendayais, la maison du Docteur Camino, grande figure de l'histoire de la ville par la création en 1895 de l'Hôpital Marin et maire d'Hendaye pendant la Guerre de 14/18. Classée aux Monuments Historiques, comme sa voisine "Bakhar etchea", la maison de Pierre Loti, elle fut l'un des obstacles à toute construction sur le rivage de la Bidassoa, déjà très protégé par les lois du littoral. Son propriétaire, arrière-petit-fils



La villa Mauresque. © DR

du Docteur Camino, est un peu facilement montré du doigt comme le responsable des difficultés à construire cette

passerelle reliant le port de Caneta aux ruines du fort de Gaztelu zahar et de la flambee de son budget.

Passerelle ou patrimoine : « il n'est pas trop tard »

Axel Brücker, propriétaire de la villa Mauresque est également l'un des plus farouches opposants à la passerelle. N'ayant pas été consulté, il défend avec plusieurs associations, des solutions alternatives moins chères et plus en adéquation avec le patrimoine.

Que répondez-vous à ceux qui vous accusent d'avoir longtemps empêché la construction d'une piste cyclable devant votre maison, de ne pas vouloir que l'on gâche sa vue magnifique et son accès direct sur la baie de Txingudi ?

Tout d'abord, que je ne suis pour rien dans ce projet de passerelle. Je n'ai jamais, jamais été consulté, ni participé à la moindre réunion. Je n'ai, hélas, aucun pouvoir pour m'y opposer. J'ai appris, par le journal, le vote au Conseil Municipal du 15 septembre 2015 du projet de construction d'une passerelle sur la Bidassoa. Un projet et des études bien cachés, alors que quelques jours avant, le 8 septembre, Chantal Kehrig, première adjointe, qui portait ce projet, participait à la petite fête que nous donnons chaque année à La Mauresque le soir de l'Alarde de Fontarabie. Je suis tombé des nues ! Et tout de suite, avec humour, le maire a déclaré dans *Sud-Ouest* : « ça ne plaira pas à notre ami Axel ».

Et vous étiez très amis...

Kotte est un ami d'enfance, il a passé toute sa jeunesse rue du Nord, tout à côté du vieux port. Nous avons partagé nos baignades dans la Bidassoa. Et j'ajoute que nous sommes toujours amis, même si j'aurais aimé participer à ce projet d'aménagement du passage des vélos et piétons entre Caneta et le vieux fort, quartier historique d'Hendaye et point de rencontre entre la ville, la plage et la baie de Txingudi. Un quartier très protégé depuis un décret de 1943 et renforcé par de nombreuses décisions administratives. C'est pourquoi il avait toujours été impossible de construire une digue, ou de prolonger le chemin de la Baie, au devant des anciens remparts de la ville.

Mais alors, selon vous, que fallait-il faire ? Car il fallait bien boucler ce chemin de la Baie ?

Il faudrait d'abord rétablir, comme autrefois, l'accès à la petite plage de roche et de sable, entre Caneta et Gaztelu, merveilleuse à marée basse. De nombreuses personnes s'y promènent. On peut même y faire courir les chiens, et ils sont nombreux. Il y a bien un escalier du côté du vieux fort, mais on a fermé l'accès du côté du port, juste devant le jardin de La Mauresque. C'est absurde et dangereux pour les promeneurs qui passent quand même en escaladant les rochers. Rappelons que c'était autrefois une plage très fréquentée par les Hendayais, comme on peut le voir sur les anciennes cartes postales. Il y avait même des cabines de bain. C'est sur cette grève que les pêcheurs débarquaient le poisson et c'est du petit quai que les passeurs embarquaient les passagers entre Hendaye et Fontarabie. Enfin, passerelle ou pas, le tout petit escalier qui relie l'impasse de la rue des Pêcheurs au port de Caneta devrait être, depuis longtemps, aménagé en une jolie pente douce, permettant le passage des vélos, des piétons, des poussettes et peut-être même des personnes à mobilité réduite, car cet escalier est assez large et ne présente que quelques marches. De l'autre côté, la rue Pierre Loti peut facilement être aménagée, en partage avec les voitures du quartier, puisqu'elle est très large et rejoint également la suite de la promenade. Mais on voit bien que la ville s'acharne à rendre « indispensable » une passerelle en multipliant les obstacles, du côté de Caneta, comme du côté de la rue Pierre Loti, avec même un panneau de sens interdit pour les vélos, afin de les obliger à passer par l'escalier, alors que c'est le passage le plus simple et le plus fré-



La Petite Plage des Hendayais avec la villa de Pierre Loti et la villa Mauresque. © DR

quenté. C'est aussi par là que promeneurs et vélos peuvent rejoindre la ville, son vieux quartier, ses commerces, restaurants et sa magnifique église. On parle de sauver Hendaye-ville de son isolement, d'aider les commerçants qui ferment les uns après les autres, et l'on construit une immense passerelle qui permettrait de la contourner complètement, de ne plus y mettre les pieds ! C'est absurde.

Mais cette passerelle a été votée à l'unanimité du Conseil Municipal ?

Oui, et je le regrette, car le dossier a été mal ficelé, modifié sans arrêt, dans le plus grand secret avec l'architecte des Bâtiments de France, juste avant laquelle ne quitte son poste. Son budget initial qui ne devait rien coûter aux Hendayais, car totalement financé par un fonds européen, a explosé ! De 300 000 € annoncés, on approche maintenant le million d'euros, (1 029 741 € inscrits dans le dossier) et l'on fait croire aux Hendayais qu'on obtiendra des financements de toutes parts au titre de la relance économique. C'est très incertain et ce sont bien les Hendayais qui paieront. Que les écologistes votent pour cette passerelle sur la baie de Txingudi est simplement consternant, alors que le grand sujet reste l'envasement dramatique de la baie. Et là, nous pourrions obtenir des subventions importantes et le concours de nos voisins. L'une des principales associations écologiques du département avait protesté haut et fort contre cette passerelle. Que les abertzales votent pour un tel projet et une telle dépense, sans même faire de remarques, est incroyable. Dans une autre commune du Pays basque, ce fut un tollé ! Imaginons la même passerelle à Ciboure ! Même l'opposition municipale ne trouve rien à... opposer et pourtant de nombreux Hendayais sont contre ce projet. Cette passerelle divise les Hendayais, c'est normal, et elle ne fait pas l'unanimité, loin de là ! Mais la consultation n'a pas eu lieu. Les riverains, eux-mêmes, n'ont jamais été consultés, alors que nous ne cessons de demander des informations. Je n'ai été invité en mairie, avec mes voisins, par le Maire, son adjointe et l'architecte, pour découvrir le projet, qu'au lendemain de la date finale de consultation, le jour même de la signature du permis de construire. Le cahier de consultation et de remarques mis obligatoirement à la disposition du public est resté vierge ! Pas le moindre commentaire, favorable ou négatif, pour ce projet qui a fait couler tellement d'encre depuis des années, c'est étonnant, non ?

Maintenant, c'est plié. Les travaux vont commencer le mois prochain. On parle déjà d'une inauguration en mars 2021...

Vous vous souvenez des dernières images du

« Pont de la rivière Kwai »... « Une folie ! Une folie ! » répète désespéré l'officier de santé, à la fin du film... Oui, je suis triste, pas pour ma maison, mais pour Hendaye, pour cette magnifique Baie de Txingudi, qui a bercé mon enfance et celle de nombreux Hendayais. Nous nous y promenons, nous nous y baignons toujours. C'est même devenu le rendez-vous des nombreux paddles, mais aussi des cygnes, des mouettes qui n'ont plus que cet espace de repos et de nourriture. Tout ça sera bientôt fini. Je suis triste pour la maison de Pierre Loti, avec sa célèbre petite tour et son embarcadère, si bien racontés par l'écrivain et bientôt défigurés puisque la passerelle les escamotera totalement. Comment imaginer que l'architecte des Bâtiments de France a approuvé ce projet ? Triste également pour la jolie maison de Katia Iraola, « Gaztelu aldia » et son jardin posé sur les murailles, d'où nous plongeons par grandes marées. Je suis triste pour les enfants qui jouent, à marée basse, au milieu des rochers en cherchant des crabes. Tout ça est bientôt fini. J'enrage contre les détritiques, les branches, les troncs d'arbres qui envahissent la baie à chaque tempête, avant d'être emportés au large par les marées suivantes, car désormais ils s'accrocheront aux énormes poteaux qui soutiendront la passerelle. Entre les remparts et la passerelle, ce sera un dépotoir. « On nettoiera » me dit le Maire... certainement. Enfin, les Hendayais, comme nos voisins d'Irun ou de Fontarabie sont-ils conscients que cette passerelle sera un lieu de disputes et d'engueulades, en trois langues, par sa taille devenue ridiculement étroite en raison des exigences de l'administration. 135 m de longueur sur seulement 2,50 m de large ! Oui, 2,50 m de large ! À peine le croisement de deux vélos, sans compter les promeneurs, les enfants, les poussettes et même les

pêcheurs à la ligne qui vont adorer se retrouver au dessus des poissons ! Quant à oser évoquer le passage des personnes à mobilité réduite, la ficelle est un peu grosse ! Et qui entretiendra cette passerelle ? Qui la surveillera et la fermera les jours de tempête ? La dernière, toute récente, a détruit le petit embarcadère en pierres au pied de La Mauresque. Depuis cette passerelle, on ne contempera même pas les remparts et les bâtiments, puisqu'elle sera collée à ceux-ci. Aucune perspective du vieux Hendaye qui aurait pu la justifier. Le projet initial, qui avait été annoncé par la municipalité, consistait en une passerelle ou un ponton flottant à une cinquantaine de mètres du bord. Si elle défigurerait autant la baie, elle avait le mérite d'offrir une belle perspective du vieux Hendaye, comme on peut l'apercevoir en bateau ou depuis le petit quai d'Eva Forest. Mais, pour des raisons écologiques et économiques, on a finalement collé cette passerelle juste devant les remparts, en détruisant toute perspective, à marée haute, comme à marée basse.

On parle d'un recours de votre part ? Un combat d'arrière garde ? Une tentative de retarder le projet ?

Je ne suis pas seul, heureusement. De nombreuses voix se font entendre, mais il est trop tard pour agir. L'Association Internationale des Amis de Pierre Loti, fondée en 1933, a voté à l'unanimité lors de sa dernière assemblée générale qui avait lieu à Paris, à l'École Militaire, une motion de protestation adressée au ministre de la Culture, aux élus de la région et au Maire d'Hendaye, bien sûr. L'affaire est d'autant plus malheureuse que commencent, au même moment, les travaux de restauration de la maison de Loti, à Rochefort, qui devraient se terminer en 2023 pour le centenaire de la mort de l'écrivain dans sa maison d'Hendaye. Triste coïncidence. Mais je ne pense pas que la municipalité entende modifier son projet. On place ce projet dans le cadre de Vélodyssée qui relie la Norvège au Portugal en passant par Hendaye et sa future passerelle ! On prétend même que déjà 180 000 vélos par an passent par le chemin de la Baie et attendent avec impatience cette passerelle de 2,50 m de large. De qui se moque-t-on ? Seul le tribunal administratif peut encore émettre des réserves, vérifier que les procédures ont été respectées, que tout est conforme à la loi et qu'un tel projet n'est pas entaché d'irrégularités. La Mairie d'Hendaye sait bien, et le Maire l'a souvent répété, qu'un tel projet est toujours suivi par des recours administratifs, qui peuvent être nombreux, mais très courts dans le temps. Il y a peu de temps à attendre, même s'il nous faudra ensuite pleurer longtemps.

1/8 de page

128 x 73 mm